2me ÉDITION **DERNIERE HEURE** 3h. du matin

NOS DEPÊCHES

Légion d'honneur

DANS L'ARMÉE

(Suite)

CHEVALIERS

Les capitaines Beau, du 15e d'artillerie ; Goyot, du 17e ; Chenu, de la commission d'expérience de Calais ; Lakieffre, officier d'administration de 1re classe aux ateliers de construction de Douai ; Decrens, officier d'administration de 1re classe du bureau de l'intendance, affecté à la 1re région ; Bidaut, chef musicien de 1re classe au 127 d'infanterie.

Infanterie. — Nivelle, capitaine au 110e ; Alphaux, capitaine au 110e ; De Barbe de la Barthe, major au 146e.

Médecine. — Buot, médecin-major de 1re classe au 15e d'artillerie.

MÉDAILLE MILITAIRE

Sont décorés de la médaille militaire :

Infanterie. — Benoist, adjudant au 1er d'infanterie ; Gabet, adjudant au 1er d'infanterie ; Appéré, tambour-major au 8e d'infanterie ; Gocelier, chef-armurier de 1re classe au 8e d'infanterie ; Dubois, chef-armurier de 1re classe au 32e d'infanterie ; Gilardor, sergent au 32e d'infanterie ; Lamport, adjudant au 84e ; Roussel, adjudant au 110e ; Barette, adjudant au 145e ; Stoki, chef-armurier de 1re classe au 146e.

Télégraphistes militaires de 2e ligne. — M. Ringeval, chef d'équipe des télégraphistes militaires de la 1re région.

Gendarmerie. Contingent spécial de la 1re légion. — Fouquet, gendarme ; Fouton, gendarme.

Contingent normal de la 1re légion. — Bibal, maréchal des logis ; Teuroia, maréchal des logis ; Joly, gendarme ; Leynaert, gendarme ; Warembourg, gendarme ; Fleury, gendarme ; Parent, gendarme ; Bouquet, gendarme.

Cavalerie. — 6e chasseurs à cheval : Kerjoan, maréchal des logis.

Section des commis et ouvriers militaires d'administration. — Capdecomme, adjudant, 1re section.

4e régiment de cuirassiers. — Perrin, capitaine commandant.

21e dragons. — Darcy, lieutenant, et Baillet, lieutenant, porte-étendard.

OFFICIERS

Artillerie. — Les colonels Bidon, du 1er régiment à pied ; le lieutenant-colonel Geyon, directeur des ateliers de construction de Douai.

6e chasseurs à cheval. — Chauvin, chef d'escadron.

⁂

Les nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur au ministère de l'intérieur paraîtront au *Journal Officiel* le 1er janvier 1911.

Elles comprendront 9 croix d'officiers et 35 de chevaliers.

Parmi les nominations d'officiers, citons celles de MM. le docteur Balbet, chirurgien des hôpitaux de Paris ; Labadie-Lagrave, médecin des hôpitaux de Paris ; Moure, médecin à Bordeaux ; Lamenicier, préfet des Côtes-du-Nord ; H. Bérenger, publiciste, rédacteur en chef à l'*Action* ; Bischot, publiciste.

⁂

M. Paul Assoignon, chevalier

Parmi les croix du ministère de l'intérieur, nous relevons ce soir celle de M. Paul Assoignon, ancien secrétaire général de la rédaction du *Progrès du Nord*, secrétaire général de la mairie de Lille.

Tous les amis que compte M. Assoignon apprendront avec plaisir cette nomination. Nous signalons ce soir, en tête des nominations qui nous parviennent en, *Dernière Heure*, celle de M. Assoignon, et nous sommes sûrs d'être l'interprète de ses anciens collaborateurs du *Progrès du Nord*, de ses amis, de ses camarades de la presse, en lui adressant nos félicitations.

⁂

Parmi les chevaliers, citons :

MM. Aubanel, préfet des Deux-Sèvres ; Durand, sous-préfet de Guéret ; Albalat, P. Dollus, Aubaux, publicistes à Paris ; Paul Assoignon, secrétaire général de la mairie de Lille.

Le Fort Chabrol d'un Parricide

Talmar s'est suicidé

Châlons-sur-Marne, 30 décembre.

Talmar, le parricide de la Chapelle-sous-Briançon (Saône-et-Loire), n'ayant pas donné signe de vie depuis plus de 24 heures, la gendarmerie pénétra aujourd'hui, vers six heures et demie, dans son habitation.

On ne trouva qu'un cadavre. Talmar s'était suicidé en se tirant un coup de fusil qui lui fracassa la tête.

Le médecin appelé constata que la mort remontait à 24 heures environ.

Un nom de plus au Martyrologe de l'Aviation

Le lieutenant De Caumont EST MORT

Buc-Aviation, 30 décembre.

Le lieutenant De Caumont, victime de l'accident d'aéroplane qui avait eu les deux jambes brisées, est mort ce soir, des suites de ses blessures.

La Croix d'honneur

Paris, 30 décembre.

Peu de temps avant que meurt le lieutenant de Caumont, le général Rogues est allé, au nom du ministre de la Guerre, lui remettre la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Les Grâces du 1er Janvier

Paris, 30 décembre.

A l'occasion du premier janvier 1911, M. le Président de la République a, par décret, rendu sur la proposition du Ministre de la Justice, accordé des grâces ou réduction de peines à 782 condamnés détenus dans les établissements pénitentiaires de France, d'Algérie et Tunisie, en vertu de jugements prononcés contre eux par des conseils de guerre de l'armée de terre.

Paris, 30 décembre.

Par diverses décisions gracieuses, rendues à l'occasion du 1er janvier, sur les rapports du Ministre de la Marine, le Président de la République a accordé des remises ou réduction de peines à 51 marins ou autres individus condamnés par les diverses juridictions militaires maritimes.

Les Manifestations du 1er Janvier A PARIS

Les mesures gouvernementales

Paris, 30 décembre.

M. Briand est rentré ce soir à Paris d'où il repartira demain pour plusieurs jours.

Il a fait une visite au Président de la République et a reçu M. Pichon, avec lequel il a eu un long entretien. Il a reçu aussi M. Lépine, préfet de la Seine, auquel il a donné des instructions en vue de la manifestation projetée pour le premier janvier.

Les dispositions les plus rigoureuses seront prises pour que cette journée ne soit pas troublée, aucune manifestation ne sera tolérée sur la voie publique.

Un garçon de recettes se suicide

Nice, 30 décembre.

Le nommé Baptistin, 36 ans, célibataire, employé de banque, a été trouvé, cet après-midi, asphyxié dans sa chambre. On attribue cet acte de désespoir à des chagrins de famille.

Le défunt occupait un poste rémunérateur dans la maison qui l'employait.

Explosion dans une poudrerie EN BELGIQUE

Il y aurait de nombreuses victimes

Bruxelles, 30 décembre.

La poudrière nationale de Wetteren, près de Gand, dans la Flandre Orientale, vient d'être le théâtre d'un épouvantable accident.

Cet après-midi, vers 4 heures, une détonation formidable retentit à une dizaine de kilomètres de distance.

Le premier moment d'émoi passé, on songea à organiser les secours. On fut obligé, hier, de faire appel à des ouvriers tout à fait méconnaissables.

Les fouilles se poursuivent activement. De nombreuses personnes sur le sort desquelles on n'est pas fixé, seraient encore sous les décombres.

De tous côtés, la foule accourt et la gendarmerie a les plus grandes peines à maintenir à distance les curieux et les parents du personnel ouvrier.

8 morts, 3 disparus

Bruxelles, 30 décembre.

On annonce à la dernière heure que les suites de l'explosion de la fabrique nationale de poudre de Wetteren seraient plus graves qu'on ne l'avait cru tout d'abord. Le nombre des ouvriers dont on a retiré les cadavres des décombres, est de huit ; trois autres ouvriers manquent encore.

LA GRACE DE DURAND

Paris, 30 décembre.

On parle autant, en ce moment, de la grâce de Durand que de celle de Favier et les bruits les plus contradictoires circulent autour de la décision présidentielle en ce qui concerne l'un et l'autre.

L' « Intransigeant » de ce soir publie l'information suivante :

« Il nous paraît de la meilleure source que le Président de la République, sur avis conforme de la Commission du ministère de la Justice, a signé aujourd'hui la grâce de Durand.

« A l'heure où nous mettons sous presse la décision de M. Fallières n'a pas encore été officiellement rendue publique. Il se pourrait même qu'elle ne fût communiquée que dans quelques heures. Peut-être même attendra-t-on le jour de l'an pour la notifier.

« Mais les renseignements que nous tenons d'une haute personnalité gouvernementale sont formels :

« C'est en la peine des travaux forcés à temps qu'est commuée la condamnation à mort prononcée par la Cour d'assises contre le secrétaire du syndicat des débardeurs du Havre. »

Mais l' « Agence Fournier » nous télégraphie :

« La Président de la République n'a encore pris aucune décision en ce qui concerne Durand ».

L'enquête de M. Paul Meunier

Le Havre, 30 décembre.

M. Paul Meunier, député, arrivé aujourd'hui au Havre pour s'y livrer à l'enquête annoncée au sujet de l'affaire Durand, a reçu cette après-midi les dépositions de nombreux ouvriers charbonniers.

La Grève des mineurs du bassin de Liège

Liège, 30 décembre.

La grève des mineurs du bassin de Liège prend un caractère de plus en plus aigu.

Les ouvriers se réunissent en cortège dans les localités environnantes et parcourent les rues en chantant la « Marseillaise ».

Ils demandent une augmentation de salaire. Le nombre des grévistes devient de plus en plus grand.

DANS LA RÉGION

LA VIIIe FÊTE FÉDÉRALE des Musiques en 1911 à Roubaix

Vendredi soir, dans une des salles de la mairie de Roubaix, a eu lieu une réunion de cinq délégués de chacune des sociétés chorales et instrumentistes de la ville.

M. Alfred Richard, de Lille, président de la Fédération musicale du Nord et du Pas-de-Calais, présidait, assisté de MM. H. Catteau, président ; Julien Koszul, directeur de la Grande Harmonie.

M. Richard a entretenu les membres présents de la manifestation qui aura lieu à Roubaix les 4 et 5 juin prochain (Pentecôte), à l'occasion du Congrès et de la VIIIe fête fédérale des musiques du Nord et du Pas-de-Calais.

M. Motte, maire, a fait une courte apparition dans la salle, juste le temps de dire ce qu'il pensait du dévouement de toutes les sociétés pour la réussite des fêtes de l'exposition de 1911.

M. Alfred Richard a tracé dans ses grandes lignes la journée du dimanche 4, qui sera celle des mineurs.

Nous allons avoir dans les murs de Roubaix, a-t-il dit, toutes les sociétés des musiques houillères du Nord et du Pas-de-Calais classées en excellence et en division supérieure.

Des concerts seront donnés par elles à l'exposition et sur toutes les places publiques de la ville. Le soir, sur la Grande-Place, cette imposante masse de 1.500 musiciens exécutera tous les hymnes nationaux des pays représentés au parc de Barbieux.

Des équipes de mineurs en tenue de travail, lampe au casque, pic sur l'épaule, formeront comme une garde d'honneur aux instrumentistes.

La présidence d'honneur de la fête a été offerte à M. Maurice Faure, ministre de l'Instruction publique, président ; M. Albert Motte, industriel à Roubaix, président du conseil d'administration des mines de Lens ; vice-président, M. J. Koszul ; commissaire général, M. H. Catteau ; secrétaire général, M. L. Holleville ; secrétaire-adjoint, MM. Emile Fournier et Gaston Duburcq ; trésorier, M. Clovis Deschamps.

Les Appareils automatiques

Importantes modifications à la loi

La loi sur les appareils automatiques est modifiée ; elle décide que les distributeurs de marchandises, bars automatiques, bascules automatiques, spectroscopes, mutoscopes, électriseurs, pianos automatiques sont désormais exempts de toute taxe. L'application de l'impôt est donc restreinte à une catégorie bien déterminée d'appareils, ceux dont le fonctionnement repose sur l'adresse ou le hasard et qui, installés dans les débits de boissons, ont pour objet de donner droit à une consommation moyennant enjeu. Ces derniers appareils, lorsque l'usage n'en est pas interdit par des arrêtés préfectoraux ou municipaux, restent soumis chez les débitants de boissons à la taxe annuelle de 10 francs par appareil. Aucun appareil ne peut être installé dans un débit sans avoir été revêtu de la plaque fournie par l'administration des contributions indirectes contre paiement de l'impôt et valable du 1er janvier au 31 décembre. Pour cette année, le dernier délai de renouvellement de la plaque de contrôle est fixé au 15 janvier.

Le crime de Wulverdinghe

L'assassin transféré à Douai

Julien Schapman, ce jeune assassin de 20 ans, qui, le 20 mars dernier, tua pour la voler Mme Cloedt, fermière, est parti de Dunkerque vendredi matin, par le train de six heures, pour Douai, où il doit comparaître aux assises (session de janvier).

La requête de M. Lux au Conseil d'Etat

Paris, 30 décembre.

Le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, a rendu son arrêt dans la requête contre le ministre de la Guerre et le conseil de revision du Pas-de-Calais.

Le Conseil, sur la requête de M. Lux, contre : 1° une décision par laquelle le ministre de la Guerre a refusé de réduire à une année la durée de son service dans l'armée active ; 2° en tant que de besoin, deux décisions par lesquelles le conseil de revision du Pas-de-Calais, siégeant pour le canton de Lens-Ouest l'a rayé des tableaux de la classe 1907 et inscrit sur ceux de la classe 1908, décide la requête de M. Lux rejetée.

LES AVIATEURS

A l'Aérodrome de la Brayelle

Vendredi matin, à 9 h. ½, l'ingénieur-aviateur L. Brégueé a, une fois encore, pris le départ pour la coupe Michelin sous le contrôle de M. Salomon, chronomètreur.

Après quelques tours de piste l'aviateur, gêné par le vent, a atterri. Il avait couvert environ 28 kilomètres en 21 minutes.

LILLE

EXPLOITS D'IVROGNE

Vers minuit, la rue des Trois-Couronnes était mise en émoi par un ivrogne, Arthur Sadaune, 25 ans, débardeur, rue d'Arras, 153, qui, furieux de se voir expulsé du café portant le numéro 6, en raison de son état, en brisait la devanture à coups de pied et à coups de poing. Il fut amené devant le commissaire de permanence par les voisins qui eurent toutes les peines du monde à le maîtriser. Il a été écroué sur-le-champ.

AUTOUR DE LILLE

LA MADELEINE

Rixe suivie de coups et blessures entre Cuignet Emile, 27 ans, rue Jacques-Lefebvre à l'estaminet Saint-Jacques, et Vanelle, Arthur-Emile, 31 ans, rue Jacques-Lefebvre, 12, tous deux ouvriers à l'usine Kuhlmann.

Cuignet porte une forte cicatrice à la face droite et de nombreuses ecchymoses. L'incapacité de travail sera d'au moins 20 jours.

NORD

VALENCIENNES

Le Jour de l'An. — Le président du Tribunal civil ne recevra pas à l'occasion du 1er janvier.

Accident. — Rue de Paris, à proximité du numéro 128, la veuve Schmidt, 82 ans, rue Neuve-de-Paris, a été renversée par une voiture dont les roues lui ont passé sur les jambes. Le médecin appelé à donner des soins à la pauvre femme n'a constaté que des contusions sans gravité.

Un non-lieu. — M. Gobert, juge d'instruction, a rendu une ordonnance de non-lieu en faveur de deux commerçants d'Artres, Lauvent Lenquette et Victor Basset, inculpés d'un vol commis à Aulnoy, dans la nuit du 11 octobre.

Accident. — A la gare, M. Zénon Roussel, a été blessé à la main gauche par la chute d'une bielle.

DENAIN

Accident mortel. — Buzin Jean-François, 45 ans, marié, père de 3 enfants, rue Thiers, impasse Lambray, conduisait un chariot pour le service du gaz. Rue de la Pyramide, sa voiture heurta celle de M. Dernoncourt, marchand boucher, au Nouveau-Monde et fut renversée ainsi que le cheval. Le conducteur Buzin fut pris sous l'équipage et eut les jambes mutilées. Transporté à l'estaminet Ruffin, il rendit le dernier soupir.

Théâtre. — La troupe royale de Mons donnera samedi 7 janvier dans les salons Dubois, une brillante représentation de « Faust ». C'est un succès assuré pour cette troupe d'élite.

FENAIN

Enfant asphyxié. — Le jeune Alfred Pagniez, âgé de 3 mois, couchait dans la même chambre que sa mère.

Avant-hier matin, le grand-père de l'enfant allait réveiller sa fille, fut pris à la gorge par une âcre odeur de fumée et ouvrit les fenêtres.

On s'aperçut alors que le bébé avait été asphyxié par la fumée de la lampe.

BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES

Un incendie a détruit un magasin dépendant de la brasserie François Bauer, renfermant une centaine de tonneaux à bière.

Perte : 2.000 francs. Assurance.

LECELLES

— On a volé cinq lapins chez M. Delcourt, rue de Tournai.

RUEULE

— Pendant la nuit, on a volé 195 francs dans le tiroir de l'estaminet Victorine Lefebvre, et la cabaretière accuse du vol des personnes avec lesquelles elle a passé la soirée.

LOURCHES

— Le mineur Constant Thiéry, 47 ans, marié, mais vivant séparé de sa femme depuis un an, et père de quatre enfants, a été pendu dans sa chambre, après avoir écrit sur sa porte : « Je suis mort, bonsoir ! »

ANZIN

Un homme meurt asphyxié. — En arrivant à son ouvrage, aux fours à chaux de la rue de Raismes, le maître chauffournier Ghislain, trouva un homme couché. Le croyant endormi, il le secoua, mais il s'aperçut qu'il était en présence du cadavre d'un malheureux sans aveu, qui s'était réfugié aux fours à chaux pour la nuit et avait été asphyxié. La victime est un manœuvre du nom de Brunet.

La classe. — 124 jeunes gens formeront le contingent de la classe 1910.

MARLY

— La femme Marie Anam est accusée de s'être introduite dans une maison voisine inhabitée et d'y avoir dérobé un comptoir, sur en faire du feu.

LES MORRES

Noyé. — On a trouvé hier, dans un watergand bordant la route, le cadavre de Henri Paris. Celui-ci avait passé la soirée chez son père, cantonnier, et l'on suppose qu'en regagnant sa demeure, il aura, trompé par l'obscurité, tombé dans le watergand très profond.

Le malheureux était âgé de 30 ans ; il laisse une veuve et deux jeunes enfants.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

Epilogue d'un drame au revolver. — Le drame au revolver qui s'est déroulé à Béthune, près de la rue Marcellin Berthelot, le jeudi 24 novembre dernier, aura bientôt son épilogue devant le tribunal correctionnel de Béthune. M. Roset, juge d'instruction, a terminé l'instruction de l'affaire. Norbert Lecomte, le jeune homme qui a tiré plusieurs coups de revolver sur sa fiancée, comparaîtra à l'audience du jeudi 5 janvier. La jeune fille, Laurence Ricart, qui est soignée à l'hôpital, est en bonne voie de rétablissement.

LOOS-EN-GOHELLE

Arrestations. — En vertu d'extraits de jugements, les gendarmes ont arrêté Alcide Bourgeois, 26 ans, mineur, sujet belge, demeurant à Grenay, condamné à 15 jours d'emprisonnement pour violences volontaires et Edmond Fauvel, 28 ans, demeurant à Mazingarbe, qui a une peine de 2 mois de prison à purger pour abus de confiance.

LIGNIN

Bataille. — Louis Corrion, 20 ans ½, soldat permissionnaire du 154e régiment d'infanterie et Louis Decaillon, 20 ans, domicilié ensemble, coron de la Plaine, vers une heure du matin, vinrent à passer Pierre Lebon, 20 ans et J.-B. Lefort, 19 ans. Les deux groupes s'interpellèrent grossièrement, les mots ne suffisant plus, les coups de poing en vinrent aux mains.

Le bilan du combat se marque ainsi : Corrion, 4 coups à la tête faite avec un instrument tranchant ; Pierre Lebon, un coup de bâton sur le nez, tout cet plus ou moins de hérions sans gravité.

SAINT-OMER

Retard de courrier. — Le train qui, le matin, amène les courriers de Lille, Douai, Arras, Etc., est arrivé en gare vendredi avec une heure de retard. La distribution des lettres et journaux a été très tardive. Un ébrillement assez importance d'un wagon de marchandises en fut la cause.

Accident. — Une automobile appartenant à un habitant d'Aire, passant dans la rue d'Arras, lorsqu'en voulant se garer d'une vétiteule, le chauffeur vint trop brusquement et l'automobiliste vint contre le mur du Comptoir Rochowiaky. Les dégâts sont évalués à environ cent francs.

GUEMPS

Vol. — Un vol de vendange a été opéré et commis chez M. Revelin, cultivateur à Guemps, le prédécesseur ayant été évalué à le francs.

LES GRÈVES

Incident dans une teinturerie à Roubaix

Vendredi matin, les 400 ouvrières teinturiers et apprêteurs de l'usine Mulle et Mouquette, rue du Moulin, ont cessé le travail, demandant la réintégration de deux ouvrières congédiées à la suite d'une rixe survenue entre eux dans l'atelier.

Après entrevue avec les patrons, tous ont repris l'ouvrage à 1 h. ½.

Chez les fileurs à Roubaix

Toutes les ouvrières des cuisines de la de Tynlée André Lepercq, rue de Lannoy, Beaurepaire, ont cessé le travail vendredi matin, refusant de faire la besogne de leurs collègues en grève depuis plusieurs mois.

LE SPORT

LA LUTTE

A Valenciennes. — M. Gaston Dubois, rue de la Halle, 3, à Valenciennes, relève le défi de « Gustave le Boucher », pour le titre de champion du Nord, de lutte, poids moyen, à condition que le match ait lieu le même soir, en matinée.

FOOTBALL-ASSOCIATION

Un match amoureux à Lille

L'Olympique Lillois rencontrera dimanche, au manche, sur un terrain de fortune, à Dunkerque, l'équipe représentative de la Middlesex Amateur League ; les équipiers et supporters « ne pouvaient souhaiter de plus belles étrennes sportives ».

Le « onze » anglais, sélectionné spécialement parmi tous les Clubs appartenant à la Ligue de Middlesex, ne comprend que des joueurs de classe, et comptant notamment, qui s'apparient à nos meilleurs. Il a été décidé et officiel des matches Inter-Cercles. La présence comme demi-centre du professeur M. J. Rhodes, que le public lillois a en plusieurs fois l'occasion d'applaudir sous les couleurs d'Hazebrouck, est un sûr garant de la valeur de ces visiteurs.

L'O. L. présentera, à un ou deux hommes près, l'équipe remarquée qui fit si bien, mardi dernier, à Tunbridge-Wells. Elle peut revendiquer son succès à ses combinaisons et à leur application pratique les recommandations du gardien Stanley Harris et à montrer les mêmes qualités d'entrain, de discipline et de jeu moyenne.

Voici la composition des équipes :

Middlesex Amateur League : But : G. Gooley (Ealing Swifts). Arrières : E. T. Griffiths (Radleigh), et S.-G. Woodbridge (Old Lyonians). Demis : M.-H. Barbier (Highgate), M.-J. Rhodes (Alleyn) et E. Aybridge (Old Lyonians). Avants : W. Chalmers (Richmond Association), P.-C. Case (Old Lyonians), W.-J. Jones (Ealing Swifts), S.-R. Leach (Highgate), et O.-J. Hard (Ealing Swifts).

Olympique Lillois : But M. May. Arrières : E. Lagrange et J. Degouve. Demis : J. C. Mastagne, M. Douchet et U. Wibaut. Avants : E. Bacrot, L. Schubert, A. Eloy, P. Chandelier, et E. Bédu.

Le coup d'envoi sera sifflé à 2 h. 1/4 précises. Cam-f et M. Pitu des plaques habituel.

Feuilleton du 31 Décembre N° 112

Le Capitaine Fantôme

Par PAUL FÉVAL

— C'était toujours cela de pris ! dit-il plus tard en racontant cette bagarre, vaste comme une épopée de l' « Iliade ».

Il était prisonnier ; Hector et Miss Ned étaient prisonniers, aussi bien que la Cabanille, qui avait pu se réfugier dans l'oratoire avec sa mère et Lilias.

Il fut renoncer à peindre la scène de tumulte qui suivit cette victoire si chèrement achetée. Sans l'intervention de ceux qui avaient ici un autre intérêt que la vengeance, il est certain que prisonniers et prisonnières auraient été massacrés sur-le-champ. La foule avait soif de sang.

Les gens de Samuel de Costa moins nombreux, mais beaucoup plus forts que la misérable canaille, furent contraints de mettre les armes à la main pour contenir les femmes, qui voulaient poignarder la marquise et sa fille ; Susan la veuve pleurait sur son enfant, et grimpait de ses deux écrouelles en demandant une poitrine à ouvrir. Il y en avait vingt autres comme elle. Les sonores entendaient tout cela.

Mais tout à coup elles n'entendirent plus rien, parce que les gens de Samuel de Costa, serrés de trop près, avaient fait une trouée dans la presse et entraîné sa prisonnière dans la galerie intérieure. Là, on tint conseil pendant que la meute hurlait à l'entour.

Il fut décidé que l'officier français et Andrée seraient livrés à la foule ; on lui promit également Lilias, qui était appelée ici Juanita. On n'aurait pas osé toucher à l'Anglais si près du corps de Comin, campé dans la plaine, et de Costa se réservait la mère avec la fille.

Comin était plus près encore que cela. Au moment où les satellites de Samuel, exécutant le pacte conclu, séparaient brutalement les deux lieutenants, malgré les menaces de Ned, qui faisait des efforts désespérés pour défendre son rival, le vent apporta un son qui changea tout à coup le tumulte en silence.

Ned poussa un grand cri de joie. Il avait reconnu la cornemuse écossaise.

— Nous sommes sauvés ! dit-il en cessant de se débattre. La protection de l'Angleterre va s'étendre sur vous. M. de Chabanais.

— **J'aime mieux la mort avec les Espagnols que la captivité sur vos pontons d'Angleterre ! répliqua Hector d'un air sombre. Vous êtes sauvé, milord, c'est vrai, mai moi, je suis perdu !**

Miss Ned rougit et réprima un mouvement de colère. Déjà ses gardiens effrayés lui faisaient les mains libres. Il prit la main d'Hector dans sa main droite, de la gauche il écarta ceux qui le serraient encore de trop près.

— Arrière ! dit-il avec fierté ; vous avez entendu cette voix de la généreuse nation devant laquelle la barbarie recule sous terre !

Et, de fait, c'est une justice à rendre à l'Angleterre : elle ne souffre point la barbarie chez autrui. Edouard Wellesley portait précisément cet uniforme écossais qui fut traîné dans le sang au lendemain de Culloden, la seule bataille peut-être où l'héroïre constate bien nettement l'assassinat froidement prémédité des prisonniers de guerre. On ne les massacra que vingt-quatre heures après la victoire.

Mais l'Angleterre fait toujours semblant de n'avoir pas lu sa propre histoire. Tantôt elle ferme les yeux pour ne pas voir le spectre de l'Irlande morte de faim ; tantôt elle bouche ses oreilles pour ne pas ouïr le son de ses canons débonnaires qui naguère broyaient la chair des vaincus de l'Inde. Puissance de la civilisation ! L'Angleterre, malgré tout cela, prêche la clémence aux autres, et brasile la charité évangélique. Elle parle haut. Dès qu'on parle haut, il y a quantité de bonnes gens qui croient.

Le fait étrange, c'est d'entendre les Ecossais, qui sont fils de victimes, parler haut, eux aussi, quand ils parlent au nom de l'Angleterre.

— **Monsieur le comte, dit Ned, peut-être avez-vous moins que personne le droit de calomnier mes compatriotes. Vous avez mal payé l'hospitalité reçue ; mais il ne s'agit point de cela. Je ne suis pas le premier venu : Je suis le neveu du général en chef de l'Inde. Vous êtes entré ici sur la foi d'un pacte conclu lactement entre nous. A moins que je n'y reste moi-même prisonnier ou mort, M. le comte, j'engage ma parole d'honneur que vous en sortirez vivant et libre.**

XX

Du Costa et ses projets

Samuel de Costa était pour le genièvre hollandais, comme le laird de Comin, et Dieu sait combien de cruchons il avaient vidés ensemble, en temps où ils s'entretenaient tous les deux ! Pendant que son argile et Samuel, les lassait des problèmes à la fois pour l'Anglo-Catholique, il attendait patiemment, dans la chambre qu'il était proche en revanche avec elles un équipage de six hommes, de-chaussée de la maison d'été, le résultat de ses puissantes combinaisons.

Ce du Costa était un diplomate, malgré son extérieur d'ours hérissé ; il connaissait les affaires et ne marchait pas en aveugle. Comme sa conduite pourrait le faire croire. Il avait au contraire son plan, tracé à tête reposée et résolument suivi jusqu'ici. Sur sa route, Joaquina n'était qu'une de ces fleurs qui bordent le sentier où marchent les grands hommes et qui les font s'attarder parfois à l'école buissonnière.

Il était en tête-à-tête avec Marim, son Ephestion, et fumait son vaste meerschaum de Rotterdam, devant une bouteille de terre vernie, haute d'épaules, flanquée de deux tasses espagnoles à galbe étrusque.

Marim, un amateur aussi, prit une des tasses, flaira, souffla, puis se rinça la bouche en pinçant les deux ailes de son nez qu'il lâcha ensuite brusquement.

— On vendait ca beut shellings comme un penny aux habits rouges à Gibraltar, dit-il. Du diable si j'aurais abandonné le commerce avec eux, moi ! Les garnisons changent, mais la récolte d'éponges ne manque jamais en Angleterre. C'est un plaisir, quoi ! Il y a de quoi vivre pour une trentaine de bons garçons, rien qu'à leur vendre les bourgeons de leurs nez !

Samuel haussa les épaules et lança une bouffée.

— Petit commerce, maloiol, petit commerce ! Ce gronde-t-il avec dédain. Vu voir en peu à la fenêtre ce qu'ils font là-bas.

Marim obéit.

— On les voit glisser le long des remparts, dit-il de loin. Ils prennent des précautions comme s'ils allaient attaquer Saragosse !... Voici deux gibiers qui seront chargés de bonnes... Ils les dames de Cabanil avaient seulement

elles vous jetteraient toute cette canaille par-dessus le mur !

Il revint, Samuel répondit :

— Je leur ai pris leur équipage.

— Ecoutez, capitaine, s'écria Marim en bonnne qui a gardé trop longtemps ce qu'il avait au cœur, je ne suis pas de ceux qui sais, mais j'ai mon idée. La contrebande, ça m'allait ! Les officiers anglais sont des poissons qui étouffent dès qu'on leur met le nez hors de leur verre. Ils paient bien quand l'étoffe est vieille et bonne. Joli trafic, parlez-moi de ça !

L'autre affaire, à Cabrera, c'était un peu poivré pour celui qui a enveloppé un petit morceau de sa conscience dans du papier et qui garde ça dans la poche, avec un blague et son mouchoir. Il n'empêche que je comprenais la chose, si elle ne me plaisait pas de reste.

Envoyer des Français au fond de l'eau avec un boulet, ce n'est guère que le boulet de perdu. Et il y avait gros à gagner sans trop de risque, car aucun d'eux n'a été le dire à Rome. Mais acheter un château, cher ou à bon compte, ça ne fait rien, tout exprès pour y fourrer un tas de vieux-pieds et leur permettre le pillage de ses propres objets à soi appartenant, voilà le rébus ! Je n'y vois goutte. Ça me semble si original que je jette ma langue aux chiens du premier coup. Expliquez-moi la devinaille.

— La Cabanilla n'est-elle pas bien assez belle pour excuser une petite folie ? demanda Samuel en clignant de l'œil.

Marim secoua la tête.

— C'est un joli bein de fillette, répliqua-t-il, et j'en ai vu d'aucuns qui se mettaient la tête à l'envers pour des joujoux qui ne valaient pas ça... Mais je vous connaît, patron ; vous aimez mieux la bouteille.

— Savoir ! savoir ! répondit du Costa, dont la face hideuse grimaça un sourire. Il m'a

---

La Santé est un trésor dont tout le monde connaît la valeur. Mais, hélas ! combien peu en jouissent ! Quel bonheur pour un premier venu, pour un ouvrier, pour un pauvre, pour un malade, pour un vieillard, pour un enfant, pour un homme, pour une femme, pour une jeune fille, pour un jeune garçon